



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer



Ce document a été numérisé par le CRDP de Nancy pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Base Nationale des Sujets d'Examens d'enseignement professionnel Réseau SCEREN

Base Nationale des Sujets d'Examens d'enseignement professionnel Réseau SCEREN

| | | |
|---------------|---|-----------------------|
| DANS CE CADRE | Académie : | Session : |
| | Examen : | Série : |
| | Spécialité/option : | Repère de l'épreuve : |
| | Epreuve/sous épreuve : | |
| | NOM : <small>(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)</small> | |
| Prénoms : | N° du candidat | |
| Né(e) le : | <small>(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)</small> | |

Note : /20

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

BREVET PROFESSIONNEL AMEUBLEMENT TAPISSERIE DECORATION

SUJET

TRAVAUX APPLIQUES

SOUS-EPREUVE : HISTOIRE DE L'ART

Durée : 2h00 – Coefficient : 2

SESSION 2010

ATTENTION : le dossier sera rendu complet à l'issue de l'épreuve

| | | | |
|--|--------------|--------------|------------|
| BP AMEUBLEMENT code 450 24106 | | | |
| SUJET | SESSION 2010 | DUREE : 2h00 | COEF : 2 |
| SOUS-EPREUVE : U32 – HISTOIRE DE L'ART | | | PAGE : 1/5 |

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

Base Nationale des Sujets d'Examens d'enseignement



1. Questions concernant le document 1 et 2 :

| 1.1. Remplir ce tableau | Document 1 | Document 2 |
|--|------------|------------|
| Nom exact du lit | | |
| Style auquel il appartient | | |
| Epoque | | |
| Famille de lit | | |
| Description générale du lit : disposition dans la pièce, structure, matériaux, techniques, décor. | | |

BP AMEUBLEMENT code 450 24106

| | | | |
|--|--------------|--------------|------------|
| SUJET | SESSION 2010 | DUREE : 2h00 | COEF : 2 |
| SOUS-EPREUVE : U32 – HISTOIRE DE L'ART | | | PAGE : 2/5 |

enseignement professionnel Réseau SCEREN

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

2. Question concernant les visuels A et B du document 1, page 2/5 :

2.1. Comment nomme-t-on le siège A placé à droite du lit et à quel style appartient-il ?

2.2. Quelles sont les techniques utilisées pour la décoration des parties apparentes du fût du siège A ?

2.3. De quelles nécessités la structure du lit du document 1 est-elle née ?

2.4. La période qui a vu la conception de ce lit, est considérée comme étant celle du tapisserie en siège. Justifiez cette affirmation en vous appuyant sur le document 1 et vos connaissances personnelles.

2.5. Préciser le nom du meuble B.

2.6. Quelle est la technique employée pour recouvrir et décorer les panneaux extérieurs du meuble B ? Les matériaux employés ?

3. Question concernant le document 2, page 2/5 :

3.1. Quelles sont les sources d'inspiration de ce style ? Quelles en sont les causes ?

3.1. Sous quel style ce lit apparaît-il pour la première fois ?

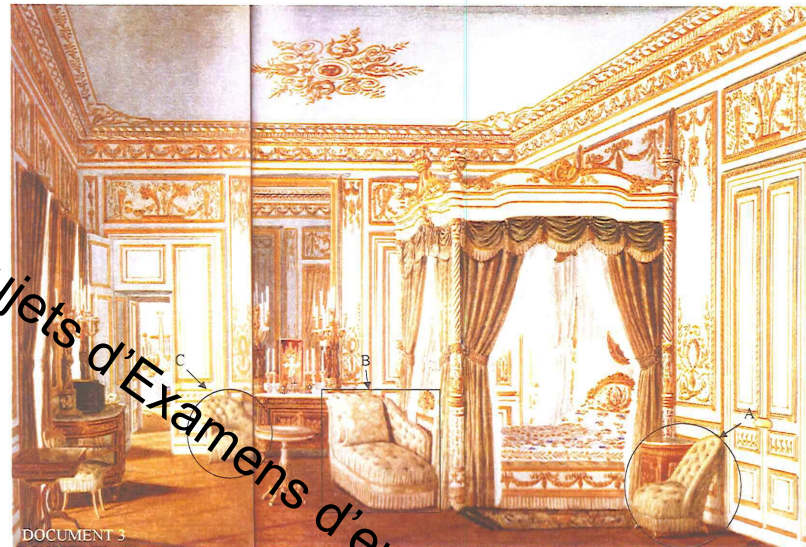
3.2. Quelles modifications dans l'architecture intérieure ont-elles pu favoriser l'évolution entre le lit des documents 1 et 2 ?

Base Nationale des Sujets d'Examens d'enseignement professionnel Réseau SCEREN

| | | | |
|--|--------------|--------------|--------------|
| BP AMEUBLEMENT code 450 24106 | | | |
| SUJET | SESSION 2010 | DUREE : 2h00 | COEF : 2 |
| SOUS-EPREUVE : U32 – HISTOIRE DE L'ART | | | PAGE : 3 / 5 |

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

Base Nationale des Sujets d'Examens d'enseignement professionnel Réseau SCEREN



DOCUMENT 3

4. Questions concernant le document 3, page 4/5 :

4.1. A quel style et à quelle époque ce décor intérieur se rattache-t-il ?

4.2. Préciser les noms exacts du :

- lit
- siège A
- siège B
- siège C

4.3. Indiquer le nom de la garniture de ces sièges.

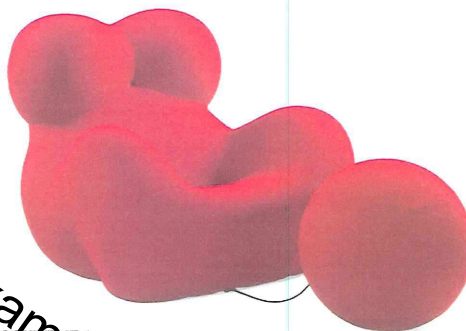
4.4. Quelle inspiration peut-on observer dans ce décor ? En quoi est-elle significative d'une des tendances stylistiques du moment ?

4.5. Quelle autre tendance stylistique caractérise les styles de cette période ? Préciser en quoi elle consiste.

| | | | |
|--|--------------|--------------|------------|
| BP AMEUBLEMENT code 450 24106 | | | |
| SUJET | SESSION 2010 | DUREE : 2h00 | COEF : 2 |
| SOUS-EPREUVE : U32 – HISTOIRE DE L'ART | | | PAGE : 4/5 |

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

Base Nationale des Sujets d'Examens d'enseignement professionnel Réseau SCEREN



DOCUMENT 4

5. Question concernant le document 4

- 5.1. Quel est le nom du créateur qui a dessiné ce siège nommé La Donna ?
- 5.2. Indiquer l'époque ?
- 5.3. Préciser la nature des matériaux utilisés ?
- 5.4. Pour vous, quelle symbolique l'auteur a-t-il voulu matérialiser à travers ce siège ?

| | | | |
|--|--------------|--------------|------------|
| BP AMEUBLEMENT code 450 24106 | | | |
| SUJET | SESSION 2010 | DUREE : 2h00 | COEF : 2 |
| SOUS-EPREUVE : U32 – HISTOIRE DE L'ART | | | PAGE : 5/5 |

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.